

Chasseurs



**Rendez-vous en préfecture
pour créer votre compte SIA
les lundi après-midi de 14h00 à 16h30
sur RDV au 04 79 75 52 56**

1/ Je m'assure d'avoir une adresse mail valide (je vérifie en amont) et le mot de passe pour y accéder.
Elle est indispensable à la création de compte.

2/ J'emmène les documents qui me seront utiles :

- pièce d'identité valide (à défaut, un justificatif de démarche de renouvellement) ;
- justificatif de domicile de moins de trois mois (ex: facture d'eau, d'électricité ..) ;
- permis de chasser ;
- validation du permis de chasser (si en cours de validité).

3/ Je me munis de mon numéro SIA si j'en possède un.